

EN TETE À TETE AVEC CITELE !

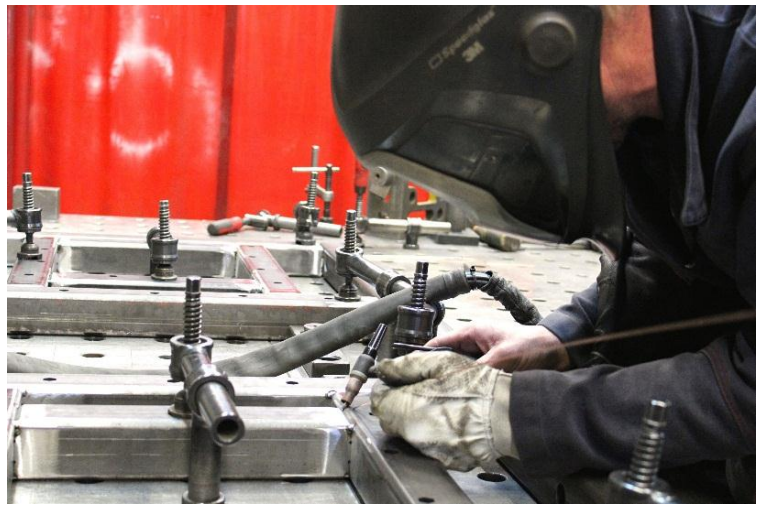
OPSAT est intervenu au sein de l'entreprise CITELE INDUSTRIE à Grandvillars. L'équipe du Dr. GRESSER a proposé de mettre en place un Projet Pluriannuel de Prévention (3P) ciblé sur la problématique des fumées de soudage, pour accompagner efficacement l'entreprise.

Nous avons eu le plaisir d'interviewer :

- M. LARCHE, Directeur des Ressources Humaines du groupe CITELE,
- M. MUSCAT, directeur du site, CITELE INDUSTRIE à Grandvillars
- Et quelques employés, qui ont participé à l'intervention de Carolyn WURTH, Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

- Est-ce que vous pourriez nous parler de l'entreprise, nous présenter son activité, son histoire, etc. ?

M. MUSCAT: CITELE INDUSTRIE fait partie du groupe CITELE qui est un groupe historique dans la région. La structure compte un peu plus de 800 salariés et plusieurs sociétés en France, et à l'étranger (en Hongrie et en Chine). On est présent dans différents domaines d'activité, principalement l'automobile, et l'énergie, et puis diverses activités en mécanique générale. Chez CITELE INDUSTRIE il y a 60 personnes réparties sur 2 sites. Une quarantaine sur le site d'Offemont. Et une vingtaine sur le site de Grandvillars. Le site de Grandvillars a intégré le groupe CITELE en 1994.



- Selon vous quels sont les principaux risques que peut rencontrer un employé lorsqu'il intègre l'entreprise CITELE INDUSTRIE à Grandvillars ?

M. MUSCAT: Ici, les principaux risques sont liés au soudage. Il peut y avoir les fumées de soudage, la manutention de pièces lourdes, etc. C'était là-dessus qu'on voulait travailler et avoir une réflexion.

- Qu'avez-vous mis en place afin de prévenir les risques présents dans l'entreprise ?

M. LARCHE: On a mis en place depuis de nombreuses années, une politique active pour limiter les risques dans le domaine de la manutention et de la soudure. Les besoins de l'entreprise s'articulaient autour des fumées de soudage. D'abord, on a mis l'action sur le captage des fumées pour réduire l'exposition des salariés. Ensuite, on a travaillé, avec le soutien du médecin du travail, sur la protection des opérateurs, en utilisant des masques de soudure avec ventilations intégrées. En parallèle, les IPRP d'OPSAT ont réalisé des études atmosphériques afin de comprendre les types de risques auxquels sont exposés les salariés et à quel niveau de fumée ils étaient soumis. Puis on a travaillé avec les équipes d'OPSAT sur l'efficacité de nos systèmes d'aspiration avec des mesures à chaque poste de travail et des analyses biologiques pour dépister une éventuelle imprégnation de poussière sur les soudeurs. À cette issue on a sollicité notre fournisseur pour une remise en état de notre système d'aspiration et une amélioration de son efficacité.

On a convenu avec le médecin du travail de mener une action de sensibilisation, parce qu'on a parfois un peu de mal à faire comprendre aux gens l'intérêt d'avoir une démarche pour protéger leur santé.

- Est-ce que vous avez eu des retours par rapport à ces sensibilisations de la part des salariés ?

M. MUSCAT : Oui, quand on a eu la sensibilisation de la part de Madame WURTH, effectivement. Elle a été très loin dans ses analyses, jusqu'à nous dire qu'une bouteille qui est au poste d'un soudeur, peut être contaminée, donc ils peuvent boire de l'eau polluée. Quand ils se nettoient en utilisant la soufflette, ils évacuent des poussières fines qu'ils peuvent respirer ou que leurs collègues peuvent respirer. Donc la sensibilisation a été au-delà de nos attentes, c'était vraiment global. Et là, les salariés ont pris conscience en effet, qu'ils connaissaient certaines choses et d'autre chose dont ils n'avaient jamais entendue parler.

M. LARCHE : L'action de sensibilisation qui est intervenue à la fin de tout ce processus est relativement récente, elle date d'un mois. Donc pour le moment, il n'y a pas d'effet à l'instant T, mais ça a fait son chemin dans les têtes.

- Malgré le fait que l'intervention d'OPSAT soit assez récente, est-ce que vous avez observé une certaine amélioration du point de vue de la performance de l'entreprise ?

M. MUSCAT : La performance ils l'ont déjà depuis un certain temps, puisqu'ils portent l'équipement complet du soudeur. Ils sont protégés. Mais il y en a qui partaient chez eux avec la même tenue de travail. Donc Madame WURTH a insisté sur le fait qu'en rapportant des tenues de travail polluées chez eux, ça polluait également leur maison. La boisson, les friandises au poste, c'est surtout là-dessus que c'est nouveau. Et le fait de diriger le capteur de fumée au bon endroit aussi.

M. LARCHE : Mais là on est sur des actions où c'est difficile de mesurer à court terme. Les effets sur la santé c'est sur du très long terme.

Ce qu'on peut mesurer néanmoins, c'est qu'on ne voit plus de bouteilles d'eau au poste de travail, les salariés modifient leurs attitudes globalement par rapport à ce qui est préconisé sur ces actions de sensibilisation.



- Quelle est la dernière action qui est mise en place dans l'entreprise sur la question de prévention ?

M. LARCHE : L'action qui est encore en cours c'est la mise en place des casques de soudure. Les dernières mesures atmosphériques réalisées par OPSAT en 2017, montrent que pour tous les postes, on était très en dessous des valeurs limites d'exposition. À savoir que ces mesures ont été effectuées sur le soudeur, mais hors masque de soudure. On peut donc imaginer que l'air qu'ils respirent est tout à fait sain. La difficulté que l'on avait encore, c'est qu'ils ne font pas que de la soudure, il y a aussi des opérations de meulage. Ils se protégeaient les yeux avec des casques ou des lunettes pour ne pas recevoir de débris, mais ils n'étaient plus en air filtré. Donc, on les équipe de masques de soudure, qui permettent également par une visière de soudure qui s'escamote, de meuler avec le même dispositif. Tout en ayant un air filtré, ce qui limite l'exposition soit aux poussières dues au meulage, soit plus généralement aux fumées de soudage qui restent présentes dans l'atelier.

- Et pour vos salariés le fait qu'on se penche finalement sur leurs conditions de travail, comment est-ce que c'est perçu ? Est-ce que c'est bien perçu ou est-ce que ça suscite des craintes ?

M. MUSCAT : Non c'est bien perçu. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se préoccupe de la santé de nos salariés, ils sont toujours équipés d'une tenue réglementaire et du matériel adéquat c'est naturel. Ils sont volontaires et nous on ne constate pas d'écart au niveau des mesures de sécurité qu'on leur demande d'adopter.

M. LARCHE : Il y a des gens qui ont l'habitude de travailler comme ça, ils n'en sont pas forcément conscients puisqu'il

y a des salariés qui travaillent ici depuis 30 ans. Mais c'est vrai que les retours qu'on a de la part des personnes extérieures, montrent qu'il y a une bonne prise en compte de la sécurité des salariés. En plus, on a pu objectiver les risques à travers les mesures d'atmosphères faites par OPSAT. Avant qu'on puisse faire ce type de mesure et d'analyse avec le service de santé au travail, les gens disaient « *ouais il y'a de la fumée, on ne sait pas trop ce qu'on respire* ». Là on connaît parfaitement, à travers ce qui a été mis en place depuis une quinzaine d'année, la composition de ce qu'on utilise en soudure. Je pense aux fils, aux baguettes de soudure, puisqu'on a toutes les fiches de données de sécurité qui sont transmises au médecin du travail ou à l'IPRP. Ils nous disent attention là y'a tel(s) risque(s). Et puis, sur les mesures d'atmosphère les salariés sont directement associés, puisque c'est eux qui portent le système de captage, on leur fait un retour dès qu'on a les résultats.

Aujourd'hui on parle concrètement. On n'est pas dans des impressions, « ça sent mauvais ça sent la fumée ou on voit qu'il y a du brouillard ». C'est clair, net et précis.

- **Est-ce que vous auriez des conseils à donner aux autres entreprises, quant à la santé de leurs salariés et à une éventuelle intervention d'OPSAT au sein de leur structure ?**

M. LARCHE : Je crois qu'il y a un premier conseil à donner à tous les chefs d'entreprises, ils sont responsables de la santé de leurs salariés. Il y a une obligation de moyens et de résultats. Et le deuxième conseil que l'on pourrait donner au vu de notre expérience, c'est de bien comprendre que :

Le service de santé au travail, ça n'est plus seulement une visite médicale, mais c'est aujourd'hui véritablement une équipe pluridisciplinaire qui apporte à l'entreprise une véritable expertise.

Une expertise que nous n'avons pas dans le domaine de la santé, de l'analyse des risques, de la maîtrise des risques professionnels, mais que le service de santé au travail possède. On peut s'appuyer sur des compétences très pointues de personnes qui, non seulement ont une expertise médicale, chimique, mais qui en plus ont une expertise dédiée aux conditions de travail. Ils sont capables d'aider l'entreprise à analyser son problème, à le quantifier mais également, d'apporter des solutions auxquelles l'entreprise n'aurait pas forcément connaissance. C'est une évolution considérable dans le rôle des services de santé au travail depuis une douzaine d'années. En plus, tout cela est apporté par des personnes qui connaissent l'entreprise, son contexte, ses problématiques puisque le médecin du travail connaît tous les salariés et participe aux réunions CHSCT.

Ils ne sont pas là pour sanctionner, ils sont là pour aider l'entreprise à atteindre l'objectif commun pour tendre vers une protection de la santé des salariés. Une dernière chose, c'est que l'ensemble des prestations fournies par le service de santé au travail, fait partie de la cotisation.

- **On entend souvent en entreprise, que sur des questions d'hygiène, vous en tant que directeur vous dites aux salariés de faire attention, mais que ça n'a pas forcément le même poids que lorsque c'est dit par un professionnel de la santé.**

M. LARCHE : Oui parce que c'est normal, c'est plus assimilé quand c'est un expert extérieur à l'entreprise. Les salariés ont généralement une très bonne relation avec leur médecin du travail et maintenant l'infirmière en santé au travail qui les voit peut-être un peu plus souvent que le médecin. Il y a un climat de confiance, avec le secret médical etc. Ça crédibilise beaucoup le discours. Donc ça rend ce genre d'action plus efficace. C'est aussi beaucoup de pédagogie, ce genre d'action. La pédagogie ce n'est pas forcément nos qualités. Les gens qui interviennent, ont l'habitude, ils savent comment faire passer le message.



M. MUSCAT : C'est vrai qu'on aurait très bien pu faire nous-mêmes le retour, mais on savait très bien que ça n'aurait pas eu le même impact. C'est pour ça qu'on a validé quand le médecin nous proposait de faire intervenir une restitution au travers de Madame WURTH. On s'est dit qu'il y'allait avoir un gros impact, les salariés vont prendre conscience que c'est pour eux, que ce n'est pas une imposition.

Nous avons également posé quelques questions à des salariés présents lors de l'intervention de Carolyn WURTH. Principalement pour savoir ce qu'ils avaient pensé de l'intervention et savoir ce qu'ils ont appris.

M. MARCHAL : C'était super intéressant j'ai appris beaucoup de choses. Tous les gars étaient là et la présentation était claire. J'ai surtout appris des choses sur l'hygiène, maintenant j'ai 2 casiers un pour les vêtements propres et un pour l'usine. Je ne mets plus tous mes vêtements ensemble dans le même casier. Je ne pose plus non plus ma bouteille d'eau sur mon poste de travail, car elle peut être contaminée par les fumées de soudage. Les gars étaient tous là à la prévention donc ils savent ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Mais ça arrive que l'on se rappelle l'un l'autre de certaines choses que l'on a apprises. Comme par exemple avec le capteur de fumée, de bien le mettre au-dessus de notre poste de soudure.



D'autres employés ont également retenu de nombreuses choses de l'intervention d'OPSAT : bien se laver les mains, la nourriture sur les postes de travail, la soufflette qui n'est pas toujours un bon outil puisqu'elle souffle les poussières dans l'air, qui mettent du temps à redescendre. Un employé nous a dit qu'il n'utilisait plus ou presque plus la soufflette.